SNSPP-PATS-FO

Syndicat National des Sapeurs Pompiers Professionnels
et des PATS des SDIS de France – Force Ouvrière

«Quand je revendique, c'est pour construire»

COM/AS/CB/14-031

Communiqué

le 19/11/2014

web

Le Ministre de l'Intérieur attentif à la démarche du SNSPP-PATS FO

Fidèle à ses engagements le SNSPP-PATS FO, poursuit son travail auprès du Ministre de l'Intérieur et de ses services.

Le SNSPP-PATS FO a rencontré personnellement le Ministre de l'Intérieur à Avignon en octobre dernier, afin de lui faire part de ses inquiétudes quant à l'avenir des sapeurs-pompiers professionnels de France.

Différents points ont été évoqués, à savoir : le temps de travail, la clause de revoyure, les mesures transitoires et les contraintes opérationnelles. Par le courrier ci-joint, le Ministre confirme son engagement à examiner les différentes problématiques soulevées et à en livrer son analyse dans les plus brefs délais.

Le SNSPP-PATS FO se félicite de ces échanges mais reste extrêmement vigilant pour que soient respectés les accords applicables aux Services Départementaux d'Incendies et de Secours.

Merci de votre soutien et de vos nombreux appels

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU LE 31 OCT. 2014

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

Paris, le 28 OCT. 2014

Réf. : 14-044496-A / SM

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez bien voulu, conjointement avec Monsieur Patrick BEUNARD, appeler mon attention sur plusieurs points concernant la profession de sapeurs-pompiers professionnels, à savoir le temps de travail, la clause de revoyure, les mesures transitoires et les contraintes opérationnelles auxquelles les services départementaux d'incendie et de secours devront se conformer en 2019.

Attentif à vos préoccupations et comme je m'y suis engagé lors de notre échange à Avignon, j'ai prescrit auprès de mes services un examen approprié des sujets que vous soulevez.

Naturellement, je ne manquerai pas de vous tenir informé, dans les meilleurs délais, de la suite qui aura pu être réservée à votre démarche.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bernard CAZENEUVE

Monsieur Pierrick JANVIER
Secrétaire Général de Force Ouvrière
sapeurs-pompiers et PATS
34, rue Nelly Deganne
33120 ARCACHON

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 – STANDARD 01.49.27.49.27 - 01.40.07.60.60
ADRESSE INTERNET : www.interieur.gouv.fr